



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2016/140**

**OBJET : SUBVENTION ASSOCIATION INFODROITS ET  
FAMILLE EN GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 12/12/2016

Reçu en préfecture le 12/12/2016

Affiché le

**SLOW**

ID : 003-2016-1206-2016\_140-DE

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 36**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 42**

**Quorum : 22**

**Date de convocation du Conseil Communautaire : 6 décembre 2016**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 29 novembre 2016**

**Le 6 décembre 2016 l'année deux mille  
seize à 18h30**

à Cadaujac – Salle des Fêtes (parc du  
château)

Le Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes de Montesquieu, légalement convoqué,  
s'est réuni sous la présidence de Christian  
TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	M. DE MONTESQUIEU
BENESSE Jean-Michel (Maire)	E	Mme PELISSIER	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	E	M.TAMARELLE
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	E	Mme FOURNIER
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	P	
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	A	
BALAYE Philippe	P		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François	P	
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	P	
LARRUE Dominique	A	M.CONSTANT	CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		PELISSIER Bernadette	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BENCTEUX est élue secrétaire de séance  
Le procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2016 est adopté à l'unanimité

**\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/140

## OBJET : SUBVENTION ASSOCIATION INFODROITS ET FAMILLE EN GIRONDE

Envoyé en préfecture le 12/12/2016

Reçu en préfecture le 12/12/2016

Affiché le

SLO

ID: 003-2016-1206-2016\_140-DE

**Vu l'article L2311-7 du CGCT, précisant que le montant d'une subvention doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,**

**Vu** la délibération n° 2013/92 autorisant Monsieur le Président à signer une première convention annuelle de partenariat avec l'association Infodroits et à lui verser une subvention, et la décision n° 2014/31 permettant le renouvellement pour trois ans de cette convention,

**Vu** la délibération n° 2013/70 autorisant Monsieur le Président à signer une première convention annuelle de partenariat avec l'association Familles en Gironde et à lui verser une subvention, et la décision n° 2014/29 permettant le renouvellement pour trois de cette convention,

**Vu** l'avis favorable de la Commission Solidarités du 16 novembre 2016,

**Considérant** l'avis favorable du bureau.

### EXPOSÉ :

La Communauté de Communes, en mettant en œuvre des actions de partenariats avec les acteurs de l'action sociale et professionnelle, permet aux habitants de son territoire d'accéder à des conseils avisés par divers professionnels.

- L'association INFODROITS a pour objectif de proposer un service d'information juridique de proximité, accessible à chaque citoyen qui en fait la demande.

Ces permanences permettent aux personnes particulièrement démunies face aux diverses réglementations, de mieux appréhender leur situation juridique, d'être aidées dans l'accomplissement de formalités et d'être orientées vers le professionnel du droit compétent (magistrat, avocat, notaire, huissier ...).

La Communauté de Communes de Montesquieu dans ce cadre a conventionné avec l'Association INFODROITS afin de formaliser les modalités de mise en œuvre des permanences pour un montant

annuel de 2 640 € ainsi qu'une cotisation annuelle de 30 €.

- L'association Familles en Gironde, Association Loi 1901, regroupe des personnes morales et physiques dans le but d'apporter un soutien aux personnes et aux familles rencontrant des difficultés dans la gestion de leur budget afin de prévenir les risques de surendettement. Compte tenu des situations sociales et financières difficiles de certaines familles et demandeurs d'emploi, il est envisagé d'accueillir

les permanences de cette association.

La Communauté de Communes de Montesquieu dans ce cadre a conventionné avec l'Association Familles en Gironde afin de formaliser les modalités de mise en œuvre des permanences pour un montant annuel de 2 299,44 €.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/140

**OBJET : SUBVENTION ASSOCIATION INFODROITS ET  
FAMILLE EN GIRONDE**

Il est donc proposé :

- de verser à l'association ci-dessous dénommée, dans le cadre d'une **convention annuelle**, la somme de :

Association	Objet de la demande	Montant pour 2016-2017
INFODROITS	Permanences	2670,00 €
FAMILLES EN GIRONDE	Permanences	2299,44 €

***Le Conseil Communautaire à l'unanimité:***

**Décider** l'attribution de subvention aux associations au titre de l'exercice 2016, selon le tableau ci-

dessus,

**Prévoit** les crédits nécessaires au budget afférent,

**Autorise** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents au versement de la dite subvention et à mener toutes les démarches utiles

Fait à Martillac, le 6 décembre 2016

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

**Document signé électroniquement**